

Sommaire

Actualités du Réseau	p1
Un territoire d'action en expansion	
L'expérience d'un adhérent	p2
Emmanuel et Audrey Vernienzal	
A la découverte des richesses naturelles	p2
La Moule perlière	
Un peu de technique	p3
Système de contention des animaux en zones humides : la clôture fixe électrifiée	
Agenda	p4
Petites annonces	p4
Nous contacter	p4

N°18
avril 2015

Réseau Zones Humides en Limousin Bulletin d'information

Merci à tous les participants d'avoir contribué à la réussite des 2^{èmes} rencontres du Réseau Zones Humides

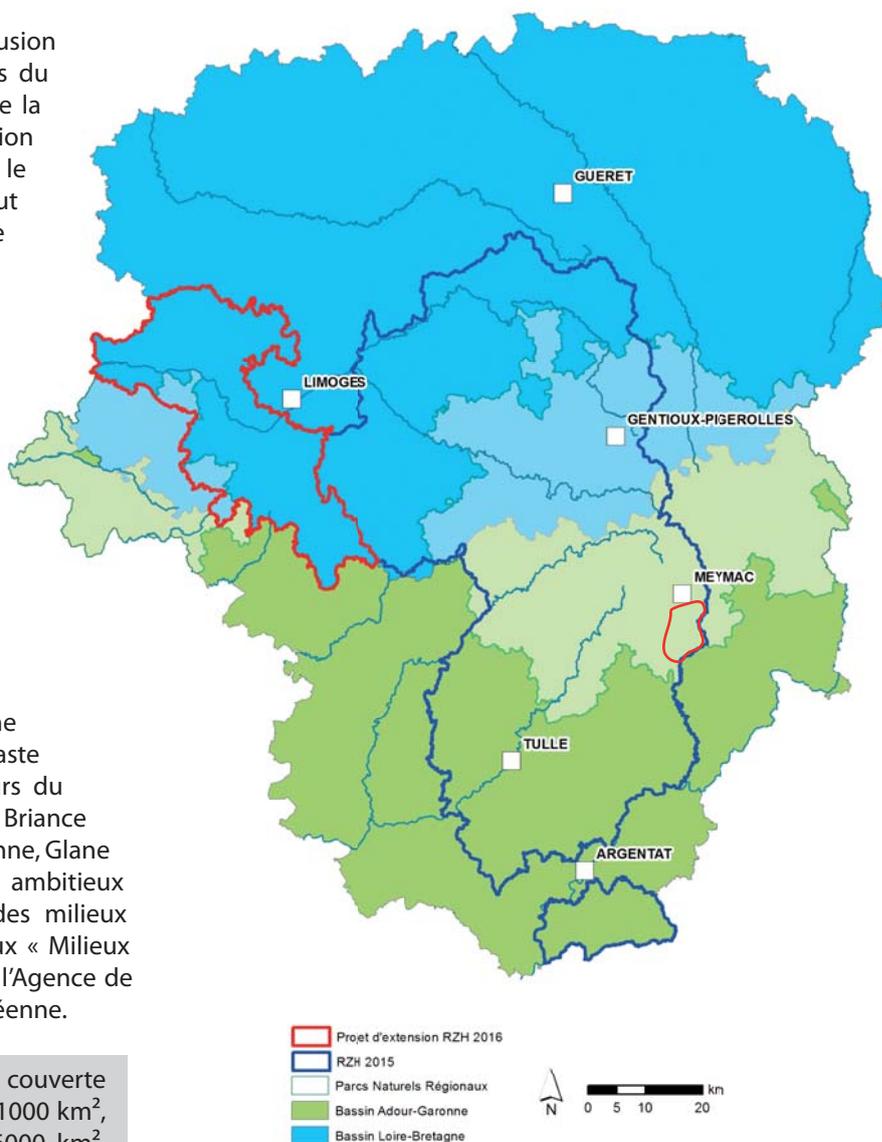
Actualités

Un territoire d'action en expansion

Le Réseau Zones Humides est né en 2011 de la fusion du réseau de gestionnaires de zones humides du bassin Adour-Garonne dans le département de la Corrèze (Cellule d'Assistance Technique à la gestion des Zones Humides – CATZH) avec celui que le Conservatoire souhaitait développer sur le haut bassin de la Vienne et de ses affluents dans le cadre du programme « Sources en action ». Pour la période 2015 – 2016, il est prévu d'étendre le territoire du réseau sur les deux grands bassins hydrographiques :

- Côté Adour-Garonne, le nouveau programme de la CATZH prévoit de rajouter les communes de Combressol et de Maus-sac afin d'agir sur la haute vallée de la Luzège en lien étroit avec la Communauté de communes Ussel – Meymac- Haute Corrèze ; 116 communes du département de la Corrèze sont maintenant couvertes par la CATZH.
- Côté Loire-Bretagne, le partenariat avec le Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne amène à proposer pour l'année 2016 une vaste extension du territoire d'action des animateurs du Réseau Zones Humides sur les bassins de la Briance (affluents compris) et de la Vienne médiane (Vienne, Glane et Aixette) ; le Conservatoire portera un ambitieux programme de préservation et de gestion des milieux humides dans le cadre des contrats territoriaux « Milieux aquatiques et zones humides » cofinancés par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région et l'Union européenne.

Comme le montre la carte ci-contre, la surface couverte par le Réseau devrait s'étendre vers l'ouest de 1000 km², pour atteindre une surface totale d'environ 6000 km², **soit 35 % de la région Limousin**. Ces projets sont le signe d'une attente forte des gestionnaires locaux, de tous types, pour être accompagnés dans leurs actions de gestion durable des zones humides et ceci dans l'intérêt général.



L'expérience d'un adhérent

Emmanuel et Audrey VERNIENZAL – Montagnac-Saint-Hippolyte (19)

GAEC des 5 Gourmands des bois

Adhérent depuis février 2014

“Anciennement dans la production de fruits rouges (framboises essentiellement, de 2005 à 2011), notre activité a beaucoup évolué en quelques années. En effet, nous nous sommes tournés récemment vers l'élevage, activité qui nous plaisait mieux, même si nous n'étions pas du milieu ! Aujourd'hui, notre exploitation porte sur environ 167 ha de SAU, en location pour la majorité des terres, sur lesquels, entre autre, nous faisons pâturer 69 vaches limousines en broutards et environ 300 brebis limousines, pour de l'agneau de boucherie (vente directe ou via une coopérative).

En 2011, nous avons créé le « GAEC des 5 Gourmands des bois » suite à l'installation d'Emmanuel. En 2014, nous avons eu l'opportunité de réaliser deux bâtiments photovoltaïques, l'un servant de bergerie et

l'autre de stockage. La question était alors de savoir comment relier les deux bâtiments sans impacter, en le traversant, le ruisseau qui les sépare. Ayant demandé conseil à une cousine qui travaille au Conseil Général, cette dernière nous a orientés vers le technicien rivière de la Communauté de Communes, qui, lui, nous a proposé de rencontrer un technicien du Conservatoire d'espaces naturels du Limousin. Une fois la visite réalisée et convaincus, nous avons adhéré au Réseau Zones Humides. Celui-ci nous a effectivement permis de réaliser dans de bonnes conditions notre projet de liaison par la pose d'une passerelle renforcée, celle-ci servant également de franchissement pour notre troupeau ovin. A cela se sont ajoutées la mise en défens du cours d'eau par une clôture électrique et la réalisation d'une seconde passerelle, en bois seulement, pour réduire l'impact du troupeau sur le milieu aquatique environnant. Ces travaux n'auraient pas été envisageables sans le soutien financier de l'Agence de l'eau, de la Région et de l'Europe.

Le diagnostic nous a également permis de découvrir la faune et la flore de nos parcelles. Nous projetons maintenant de suivre les conseils apportés par le plan de gestion simplifié, à savoir l'enlèvement des branches qui obstruent un petit ruisseau, la taille en têtard de « vergnes », et certainement d'autres mises en défens de cours d'eau.”

Audrey Vernienzal



Découverte des richesses naturelles

La Moule perlière (*Margaritifera margaritifera*)

Parmi les 7 espèces de moules d'eau douce que l'on trouve en Limousin, il en est une qui incarne les eaux vives encore en bon état écologique. Il s'agit de la Mulette perlière. C'est une espèce devenue très rare et menacée. Elle est protégée au niveau national et inscrite aux annexes II et V de la directive « habitats ». Elle est classée en danger critique d'extinction au niveau mondial.

Tout comme nous, elle est sensible à la qualité de l'eau et son rythme de vie est proche du nôtre. Elle n'est mature qu'à 15 ou 20 ans et peut vivre 80 à 100 ans dans nos cours d'eau. Son cycle est complexe. A l'état de larve, la Mulette doit, pour se développer, se fixer sur les branchies d'une Truite commune ou d'un Saumon atlantique, deux autres espèces devenues rares aujourd'hui.

Malgré sa grande taille (jusqu'à 11 cm), elle passe inaperçue car elle vit partiellement enfouie dans le sable des petites rivières et des gros ruisseaux, entre les cailloux.

Autrefois commune, la Mulette ne subsiste aujourd'hui que dans 80 rivières en France. Avec 42 cours d'eau l'abritant encore, le Limousin a une très forte responsabilité dans sa sauvegarde. En revanche quasiment aucune de nos populations, déjà très vieilles, ne se reproduit aujourd'hui.

L'état des populations des Mulettes est le reflet de l'état de notre ressource en eau. Cette espèce bénéficie d'un Plan National d'Actions porté par Limousin Nature Environnement dans notre région.



Moule Perlière © David Naudon / LNE

Un peu de technique

Système de contention des animaux en zones humides : la clôture fixe électrifiée

La clôture fixe électrifiée, pourquoi ?

Parmi les trois grands types de clôtures fixes (barbelé, grillage et électrique), la clôture électrique a l'avantage d'être moins coûteuse, polyvalente et adaptée aux terrains difficiles. Elle est particulièrement intéressante sur des milieux accidentés ou humides.

La clôture électrique fixe, dite aussi « high tensile » est un hybride entre la clôture argentine en fils lisses et la clôture électrique traditionnelle. Elle cumule l'effet dissuasif de la décharge électrique et l'effet barrière d'une clôture traditionnelle grâce à sa forte tension. En cas de défaillance de l'une des deux fonctions, le système reste fonctionnel. Son élasticité, grâce à la mise en place de ressorts, la rend très résistante aux chocs tels que les chutes de branches ou le passage du gibier.

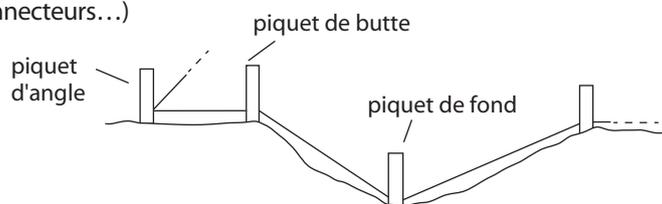
Matériel et installation :

Clôture adaptée au bétail : Pour du bovin, deux fils à 80/90 cm et 40 cm du sol sont suffisants. Pour les ovins, 3 rangs de fils minimum sont à prévoir à 25 cm, 40 cm et 60 cm du sol. Une clôture 4 fils sera parfaitement polyvalente.

Matériels à prévoir :

- Des piquets en châtaignier ou en robinier, écorcés et coupés en période de repos végétatif (évite le pourrissement prématuré).
- Du fil haute tension de bonne qualité et de diamètre 2,5 mm. Les marques de référence sont Baecker, Tornado ou Gallagher.
- Des isolateurs spécifiques selon qu'il s'agit de poteaux de départ, d'angle ou de piquets intermédiaires.
- Des tendeurs rotatifs associés à des ressorts tous les 100 à 150 m.
- Une tige de 1m pour la prise de terre.
- Différents accessoires sont disponibles selon les marques (poignées, connecteurs...)

Phase travaux : Avant de commencer la pose de la clôture, il est important de faire un nettoyage d'emprise suffisant (minimum 4 mètres) pour faciliter la pose et l'entretien. Les piquets d'angle, de fond et de butte sont à installer en premier. Il est indispensable de les renforcer avec des jambes de force. La tension se fait avec un tendeur à clôture.



Le fil du bas est alors tendu afin d'aligner les piquets intermédiaires. Un piquet tous les 8m est généralement prévu. Les autres fils sont ensuite tendus de bas en haut pour mieux accompagner les courbes du terrain. Les raccords entre les fils devront être faits en nœuds de huit ou nœuds plats pour assurer la bonne conductivité du système.

La mise à la terre doit être soignée. En terrain sec, un apport d'argile et d'eau peut être prévu pour le raccord à la terre.



Clôture semi-mobile. Cette installation est basée sur le système de clôture spider pack. Elle est renforcée par des piquets en bois dans les angles et un fil métal de diamètre supérieur à 2mm, plus résistant dans le temps. Elle a l'avantage d'être facile à poser et d'une grande souplesse. Elle est très pratique pour la mise en défens des cours d'eau (déplacement du lit) et simple à entretenir.



Les systèmes à hautes tensions électriques peuvent être très efficaces pour les ovins. En cas de forte végétation, une alimentation par un poste de forte puissance permet de « griller » la végétation dès qu'elle touche le fil. L'entretien s'en trouve facilité. Ces systèmes doivent être alimentés par secteur pour obtenir la puissance souhaitée.



Il est important de débroussailler régulièrement les clôtures électriques pour conserver une bonne circulation du courant. Sur les landes et prairies sèches il faut limiter le développement des fougères qui peuvent rapidement devenir problématiques. On peut observer sur cette photo l'installation d'un ruban, pratique pour la contention des équins.

Période d'intervention idéale : Fin août à début octobre en zone humide ; fin août à début mars en terrain sec (nidification des oiseaux)

Coût : Le coût moyen d'une clôture high tensile est d'environ 6 euros du mètre linéaire HT (pose comprise). Si les travaux d'emprise sont lourds et le terrain peu accessible, le coût sera d'autant plus élevé.

Cède ferme en transformation fromagère et vente directe (7 vaches et 15 chèvres).

Propriété de 11,5 ha dont 6,5 de prairies labourables et 5 en landes-tourbières-taillis

+ 20 ha de parcours en convention avec le Conservatoire d'espaces naturels du Limousin.

+ 26 ha de location à négocier avec la commune (landes et parcours).

+ 4 à 8 ha possible à l'achat.

Maison en paille de 80 m² (eau chaude sanitaire par cuisinière à bois avec bouilleur et chauffe-eau solaire). Maison attenante au bâtiment agricole de 300m² avec grange, étable, fromagerie, cave et atelier. Quelques travaux de finition ou d'extension à prévoir.

Site isolé avec installation autonome pour l'eau et l'électricité (solaire et éolien). Four à pain (10kg). Grand potager avec serre de 70m².

Accès par piste communale de 2km.

Vente 150 000 €, transition possible.

Contact : Mélanie Jaubert et Pascal Durand - Gentioux-Pigeolles (23) - 05.55.67.52.68

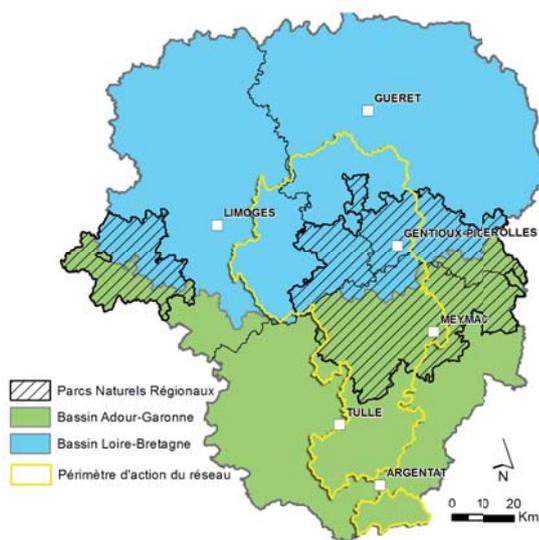
Pacage et fauche

5 hectares de prairies naturelles (non amendées, non fertilisées), avec landes et zones humides, disponibles pour pacage (de préférence ovins) ou fauche à Marcillac-la-Croisille (19).

Terrain mécanisable, en partie clôturé et avec point d'eau.

Toutes propositions de mise à disposition, prêt à usage ou partenariat seront étudiées.

Contact : M. Jacky Picard (Marcillac-la-Croisille) - 06.09.75.90.14



Coordination : Erwan Hennequin - 05 55 03 98 23
ehennequin@conservatoirelimousin.com

Animations

6 mai 2015

Sortie nature : Landes d'Augerolles et tourbière du ruisseau du Pic

RV : 9h Parking sentier des landes d'Augerolles (Saint-Pardoux-Mortierolles, 23)

Venez découvrir le patrimoine naturel et culturel des landes d'Augerolles et de la tourbière du ruisseau du Pic.

Organisateurs : Matthieu Buis (CEN Limousin) 05 55 03 98 23, Florent Iribarne (Conseil Départemental de la Creuse).

Prévoir des chaussures de randonnée.

7 mai 2015

Sortie nature : Presqu'île de Chassagnas (23)

RV : 18h au village de Chassagnas (Royère-de-Vassivière, 23)

Soirée en compagnie des grenouilles de la presqu'île de Chassagnas.

Partez le temps d'une soirée à la recherche des amphibiens : salamandres, tritons, grenouilles ou crapauds sur la presqu'île de Chassagnas. Cette animation nature est organisée dans le cadre de l'opération nationale « Fréquence Grenouille » et est proposée par le CEN Limousin, le GMHL, le Conservatoire du Littoral et Le Lac de Vassivière.

Organisateurs : Gaëlle Caublot (GMHL) et Lucie Blondel (CEN Limousin) 05 55 03 98 23

Prévoir des bottes et une lampe torche.

6 juin 2015

Inauguration et visite des sentiers «Vallée du Brezou»

Sentier du Marais du Brezou

Tulle aggro vous emmène, grâce à un tout nouveau sentier d'interprétation, au cœur de ce milieu remarquable. Osez-vous découvrir un tout autre visage du marais du Brezou ?

RV : 14h et 15h30 parking du Marais du Brezou situé sur la D130, Lagraulière (19). Durée 1h.

Sentier de la Forêt de Blanchefort

Au cœur de ce vieux massif forestier, aux sons des eaux du Brezou et du chant des oiseaux, Tulle aggro vous propose de partir à la rencontre d'une flore remarquable et des traces laissées par le travail des hommes.

RV : 14h parking de la forêt de Blanchefort. Fléché depuis Lagraulière. Durée 2h.

Organisateur : OT Tulle et Cœur de Corrèze 05 55 26 59 61 - contact@tulle-coeur-correze.com

A partir de 7 ans - Gratuit. Inscription obligatoire.

Des animateurs à votre service !

Nicolas Lhéritier - 05 55 69 57 60

au Syndicat mixte Monts et Barrages à Bujaleuf

nlheritier@conservatoirelimousin.com

Maiwenn Lefrançois - 05 55 46 09 83

à l'antenne plateau de Millevalles à Saint-Merd-les-Oussines

mlefrancois@conservatoirelimousin.com

Olivier Rasclé - 05 55 03 98 21

au Conservatoire d'espaces naturels du Limousin à Saint-Gence

orasclé@conservatoirelimousin.com

Matthieu Buis - 05 55 03 98 23

au Conservatoire d'espaces naturels du Limousin à Saint-Gence

mbuis@conservatoirelimousin.com

Avec la participation financière de :

